

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Band: 10 (1881)
Heft: 10

Artikel: Histoire de la pédagogie
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1039956>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Histoire de la Pédagogie.

INTRODUCTION.

L'histoire de la pédagogie est le récit de tous les événements qui se sont accomplis dans le domaine de l'éducation et de l'instruction, chez les différents peuples et dans les différents temps. C'est l'idéal préconçu de la perfection intellectuelle et morale qui doit servir de fil conducteur dans l'appréciation des faits.

L'histoire de la pédagogie n'est donc point une science isolée. Elle est, ainsi que l'histoire des nations, en rapport intime avec la situation d'un pays, puisque le climat, les produits du sol exercent une grande influence sur la direction imprimée à la culture intellectuelle et morale des habitants, sur leur caractère et le but de leur éducation. Elle n'est pas moins étroitement liée avec l'histoire universelle et l'histoire particulière de chaque Etat. Le but du développement intellectuel et moral variera souvent selon la constitution politique du pays. Chaque page de l'histoire nous démontre que les changements politiques dans la société ont toujours leur contre coup sur le terrain de la pédagogie.

Les doctrines et les pratiques religieuses des peuples ont exercé aussi une influence très grande sur l'histoire de la pédagogie, non pas seulement, parce que les prêtres ont été le plus souvent les maîtres et les éducateurs de la jeunesse, mais parce que la religion est liée à la législation et à l'éducation de la famille; enfin n'est-ce pas la religion qui élève l'homme au-dessus de tout ce qui est terrestre, qui lui dévoile le but suprême de la vie et le secret de son existence et qui empêche la nature animale de dominer en lui l'élément spirituel ?

La religion détermine les rapports de l'homme avec Dieu et avec le prochain; c'est elle qui règle tout l'ensemble de sa vie, qui nous offre, sous bien des rapports, les moyens et la voie pour atteindre le but de l'éducation. Notre conviction inébranlable sur la vérité divine du christianisme servira de base à notre jugement et de mesure pour les détails de l'histoire de la pédagogie; toutefois, nous ne méconnaîtrons ni l'influence des temps et des lieux, ni le bien et le beau dont se glorifient les différents peuples aux yeux desquels la lumière du monde n'a point encore lui.

L'histoire de la pédagogie est aussi intéressante qu'utile. *Intéressante* parce qu'elle embrasse la vie intellectuelle des peuples où se reflètent toutes leurs aspirations et tous leurs progrès. Elle est *utile* non seulement dans le sens vulgaire en ce qu'elle nous fait connaître les pratiques traditionnelles pour la direction de l'école, mais encore en ce qu'elle nous élève moralement et nous dévoile les progrès incessants de l'humanité, ainsi que l'action de la divine Providence qui, même à travers les erreurs, mène l'homme à la vérité. Elle nous tient en garde en même temps contre l'orgueilleuse estime de nous-même. Notre présomption

croit pouvoir se passer d'une lumière supérieure qui, en nous dévoilant, d'une part, l'erreur avec ses suites funestes, nous révèle, d'autre part, des idées sublimes et des vérités qui ne sont point l'apanage exclusif des temps modernes, mais qui ont existé longtemps avant nous dans l'esprit des hommes éclairés par la divine révélation.

Que penser de ces maîtres et de ces éducateurs qui s'ingèrent dans le ministère de l'éducation sans connaître les rapports intimes qui les rattachent à ceux qui, avant eux, ont cultivé le même champ et obtenu les fruits qu'on pouvait en attendre ?

La grande question de l'éducation et de l'instruction, nous la retrouvons chez tous les peuples, même chez les plus sauvages, et il ne saurait en être autrement, car l'homme, comme on le sait, entre dans le monde si faible et débile qu'il périrait infailliblement sans le secours de l'éducation physique. L'homme étant de sa nature un être social, ses facultés intellectuelles, sa manière de manifester sa pensée ne se forment qu'en société et sous l'influence de ses semblables. Il s'ensuit que chaque peuple a non seulement son histoire de l'éducation en général, mais encore son histoire particulière de l'éducation ; cependant, comme nous l'avons déjà dit, elle est limitée par le climat, par la nature du sol et de ses produits et même par le temps où telle nation a paru sur la scène du monde, par les moyens d'éducation dont elle dispose et auxquels se rattachent avant tout les principes religieux. De plus, autre est l'éducation sous le ciel méridional où l'homme se développe plus rapidement que dans les régions du nord ; chez les nations qui se créent des dieux dans les objets matériels, elle n'est pas la même, non plus, que chez celles qui reconnaissent un Créateur invisible et éternel.

L'homme conserve toujours certains caractères à travers les quatre âges de son existence, l'enfance, la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse, bien qu'il change sous d'autres points de vue ; il en est de même des peuples dans leur histoire. Il en est du développement universel de l'humanité comme de la carrière que chaque individu parcourt : les uns la fournissent tout entière, d'autres la voient s'effondrer dès les premiers pas.

Aussi longtemps que dans la société le centre d'action est représenté par la famille, dont les chefs déterminent la sphère étroite d'activité assignée à chaque individu, le peuple est encore dans l'enfance, et l'éducation qu'il donne aux générations naissantes se trouve restreinte aux besoins de sa vie ordinaire.

Mais le groupement, l'association de toutes ces familles primitivement autonomes et indépendantes, sous l'autorité d'un patriarche, produit une communauté, un Etat, et le but de l'éducation prend dès lors un caractère plus élevé. Une association s'appuie sur une autre, et ainsi naît le besoin d'une loi qui règle leurs rapports réciproques, qui rallie les diversités de vues, qui forme les futures générations de manière à éviter toute atteinte à l'unité générale et à subordonner toujours le bien particulier au bien-

être public. A cette condition seulement un peuple mérite de figurer dans l'histoire de l'éducation, et son œuvre offre des garanties de solidité et de durée. Alors on voit apparaître ces hommes qui, pénétrés de l'importance du but et des moyens pour l'atteindre, recueillent les expériences et les maximes de chacun, les appuient sur des principes solides et méritent par là de figurer dans l'histoire comme éducateurs et pédagogues. Par ces développements progressifs, un peuple conservera sa place dans l'histoire aussi longtemps que la théorie et la pratique, la connaissance et l'exécution, la loi et la vie publique ne seront pas en désaccord entre elles. Mais s'il arrivait que ce même peuple donnât la préférence à la théorie sur la pratique, à la forme plutôt qu'à l'esprit, à la simple instruction plutôt qu'à l'éducation, ce peuple-là ne pourrait plus être cité pour servir d'exemple.

Comme nous l'avons dit précédemment, les principes religieux d'une nation exercent une influence réelle sur sa culture intellectuelle, ce qui établit un rapport intime entre l'histoire de la pédagogie et l'histoire universelle.

De tous les événements qui ont caractérisé l'histoire, le plus important, celui qui a amené les plus grands changements, c'est sans contredit la venue du Messie. C'est lui qui nous a montré le véritable chemin et tracé notre tâche en disant : *Soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait !* Avec Jésus-Christ toute l'humanité et chaque peuple en particulier entre dans l'âge mûr. La loi de la charité qui concerne le prochain et sur laquelle notre divin Sauveur insiste si fortement, commence en quelque sorte cette éducation humaine par laquelle nous envisageons tout homme sans distinction de religion, comme un enfant de notre famille et à qui nous souhaitons et accordons l'éducation comme un bien commun auquel il a droit.

Nous pouvons diviser l'histoire de la pédagogie de la manière suivante :

a) L'Ère païenne.

- 1° Les Orientaux : La Chine, l'Inde et la Perse.
- 2° Les Grecs et les Romains.
- 3° Le peuple juif.

(b) L'Ère chrétienne.

- 1° Le temps de la Réformation ou le schisme.
- 2° Depuis la Réformation jusqu'à la guerre de Trente Ans.
- 3° Depuis la guerre de Trente Ans jusqu'au commencement du XVIII^e siècle.
- 4° Depuis le commencement du XVIII^e siècle jusqu'à Pestalozzi.

L'Ère païenne.

I. LES ORIENTAUX.

La Chine, l'Inde, la Perse. — Le caractère propre de l'éducation

des Orientaux consiste en ce que le particulier n'a de valeur que pour autant qu'il se perd dans la généralité. Il ne lui est permis de se proposer un but particulier qu'en vue du général, c'est pour cette raison qu'il est astreint à une obéissance aveugle et à une soumission absolue. Le jeune homme sert avant tout sa famille, et il est soumis au commandement arbitraire de son chef, puis par la famille il est au service de l'Etat et d'un pouvoir despotique. Le mode d'éducation dépendait toujours de la naissance ou caste, et le plus souvent il était déterminé par les exigences de l'Etat auquel l'enfant appartenait avant tout. Souvent aussi l'éducation particulière et l'Etat se donnaient la main. L'instruction avait également le même mobile et comme si le développement libre de l'intelligence, du sentiment et de la liberté eût paru dangereux à l'autorité, on se contentait de faire apprendre d'une manière toute machinale la lettre de quelques règles ou lois et de faire acquérir une certaine habileté extérieure dans la lecture, l'écriture et le calcul.

Les peuples orientaux ne fournissent que peu de matière à l'art de l'éducation et de l'instruction, si nous leur accordons quelque attention c'est parce que l'étroitesse de leurs vues fait mieux ressortir les progrès des temps postérieurs ; aussi n'y consacrerons-nous que peu de temps.

Les Chinois, de race mongole, sont tout adonnés aux sens ; ils sont prudents, fins et rusés, surtout dans le commerce, mais en même temps doux, propres, contents, bons travailleurs et persévérants dans leurs entreprises. Leur langue est moins souple que la nôtre, et ils n'expriment la suite ou les rapports de leurs idées qu'à l'aide d'un certain arrangement de mots en phrases et d'un accent particulier. Les mots sont monosyllabiques ; ils commencent le plus souvent par une consonne et finissent par une voyelle. Leurs caractères d'écriture sont au nombre de cinquante mille. Ils les placent en ligne verticale pour former les mots et ces caractères joints à environ 450 syllabes composent tous les signes de leur langage. Il est facile de comprendre par là que l'art d'écrire demande beaucoup de temps et un Chinois qui a quelque habileté dans la lecture et dans l'écriture peut prétendre à la réputation d'un homme instruit. Les sciences sont en grande estime chez ce peuple, mais elles ne sont professées que par les mandarins. L'histoire nous montre que les Chinois possèdent le don d'invention et nous savons qu'ils ont inventé la poudre à canon, les cloches, la porcelaine ; mais il est également certain qu'ils ont tiré pour eux-mêmes très peu de profit de ces découvertes parce qu'ils n'ont pu en prévoir les précieuses applications ni aucun perfectionnement. Ils sont par contre très arriérés dans les arts, en particulier pour la musique et la peinture quoiqu'ils aient du goût pour les couleurs et la sculpture.

La famille est en Chine le centre de toute vie, aussi le mariage est-il très estimé chez les Chinois ; et bien que la polygamie

soit tolérée, la loi ne reconnaît qu'une seule femme légitime et ses enfants ont droit à l'héritage avant tous les autres. L'autorité du mari sur sa femme est absolue, il ne la considère pas comme son égale, mais comme sa servante. L'éducation des filles était moins soignée que celle des garçons ; on demandait d'une jeune fille qu'elle fût affable, que sa conversation eût de l'agrément et qu'elle eût de l'habileté pour les ouvrages manuels. Depuis l'âge de dix ans elle ne quittait plus la maison jusqu'à son mariage qui ordinairement avait lieu à vingt ans.

À la naissance d'une fille on suspendait à la porte un fuseau et du fil, mais si le nouveau-né était un garçon, on voyait l'entrée de la maison armée d'une flèche et d'un arc. Les enfants se trouvaient dans la même condition envers leurs parents, que chez nous l'homme à l'égard du Créateur, c'est-à-dire que le respect pour le père et la mère était regardé comme le premier et le plus saint de tous les devoirs. L'amour filial constituait le fondement de toute morale, et c'était une maxime parmi eux, que celui qui respecte ses parents, révère en même temps l'empereur et qu'il en est en même temps un sujet fidèle. Les vieillards et les maîtres étaient également l'objet d'une grande vénération et, d'après un proverbe chinois, un maître doit être honoré pendant toute sa vie comme un père.

L'éducation de l'enfant commençait à sa naissance ; lorsqu'il savait parler, ses parents se faisaient un devoir de lui donner les premières leçons de sagesse et de vertu et si les ressources le leur permettaient, ils le confiaient à un précepteur ou l'envoyaient à l'école. De nos jours il est malheureusement d'usage, surtout dans les classes les plus pauvres, d'exposer ou de vendre les enfants, et en raison du droit absolu que possède le père sur ses enfants, le gouvernement ne peut remédier à cet abus qu'en favorisant l'établissement de maisons d'enfants trouvés.

L'intuition forme presque exclusivement le thème des premières leçons. Des objets sensibles, frappant l'imagination de l'enfant, sont placés sous ses yeux et nommés par leur nom propre. Ces leçons sont suivies de l'enseignement de la lecture et de l'écriture qui réclame un temps considérable, puis vient le calcul et quelquefois un peu de musique. Une discipline sévère dans laquelle entrent des châtimens corporels, donnent plus de force à l'autorité du maître.

La Chine ne manque pas d'établissements d'instruction. Presque partout, on trouve des écoles élémentaires, populaires, des écoles pour les pauvres et des cours de perfectionnement.

L'enseignement supérieur comprend divers degrés et celui qui veut revêtir une dignité dans l'Etat doit passer par tous ces degrés. L'établissement le plus remarquable de l'empire se trouve à Pékin où l'empereur préside lui-même les examens de l'Etat. Deux fois par an, des mandarins visitent toutes les écoles et font subir aux élèves des examens publics très minutieux et sans tolérer aucun subterfuge. Cependant toute l'éducation chi-

noise se borne simplement à donner des formes extérieures consistant dans la grâce, les manières, la politesse et le respect qui sont dus à tout dignitaire. Les Chinois ont une religion, des lois, des sciences tout à fait particulières. Leurs écoles et leurs établissements d'éducation ont aussi un cachet tout spécial. Ce peuple est un enfant qui jamais n'arrivera à l'âge mûr.

(A suivre).



Aux instituteurs

L'année dernière, avant la rentrée des classes, je vous ai rappelé brièvement comment on divise son école, comment on dresse son programme, son ordre du jour et son journal de classe. Permettez, maintenant, que je vous expose très succinctement les méthodes à suivre dans l'enseignement des branches du programme.

INSTRUCTION RELIGIEUSE. 1° Pour apprendre à prier aux enfants, il suffira le plus souvent de les *faire prier*, non d'une manière quelconque, mais tous ensemble, les grands élèves avec les commençants, en ayant soin d'aller lentement, de bien articuler chaque syllabe, de couper la prière en articles et de la fractionner en courtes phrases. La même prière sera ainsi récitée jusqu'à ce que tous les enfants la sachent par cœur. On passera ensuite à d'autres prières.

2° On expliquera d'abord, puis on fera apprendre de mémoire, le chapitre choisi par monsieur le curé.

3° Dans les explications, vous prendrez pour point de départ ou des images et des tableaux, ou des objets tels que le crucifix, les fonts baptismaux, etc., qui se rattachent de plus près au sujet ; ou un récit biblique ou une parabole, un trait emprunté à la vie des saints et même une anecdote quelconque. En frappant ainsi les regards de votre écolier par l'aspect d'un objet, en captivant son attention par un récit intéressant, ainsi que Overbeck le pratiquait avec tant de succès, vous frayez une voie sûre pour arriver à son intelligence et à son cœur et pour jeter dans son âme la semence des vérités divines. Ici, point de définition, point de termes théologiques, mais des exemples, des comparaisons, des anecdotes et surtout de ces conseils pratiques, de ces exhortations onctueuses qui, avec le parfum de vos exemples, passeront dans l'âme de l'enfant, puis, dans ses actes et dans ses habitudes. Pour cet enseignement, vous pouvez consulter avec fruit soit le *Catéchisme tout en histoires*, par Poussain (4 vol. Paris, chez Sarlit) ou le *Catéchisme en images*, par Couissinier (112 tableaux, prix 1 fr. 50, chez Schulgen, Paris) ou encore l'*Ancien et le Nouveau-Testament* en 100 tableaux (ce magnifique album a été étudié par l'Imprimerie générale au prix de 5 fr. en feuilles).